



Étant le plus important syndicat du secteur privé au Canada, Unifor est le chef de file dans les secteurs de l'économie qui sont au cœur des responsabilités du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Unifor représente :

- 86 000 membres travaillant dans la fabrication de pointe (notamment, l'assemblage automobile et les pièces d'automobiles, l'aérospatiale, la construction de navires, l'équipement utilisé dans les transports publics, l'électronique, la restauration).
- 45 000 membres travaillant dans les industries secondaires à valeur ajoutée (incluant la foresterie, le secteur métallurgique et minier et les produits pétroliers).
- 26 000 membres travaillant dans les télécommunications (réseau filaire, sans fil, Internet et données).

Essentiels au succès de l'économie canadienne, ces secteurs sont les principales sources d'exportations du pays, des centres de technologie et d'innovation de pointe et une source d'emplois de qualité de plus en plus rares. Ces secteurs regroupent plus de la moitié de l'effectif total d'Unifor.



Priorités d'Unifor

Au cours de la dernière décennie, les diverses industries manufacturières du Canada ont connu l'échec presque total du leadership des politiques fédérales, alors que plus de 450 000 emplois (soit presque un emploi sur quatre) étaient perdus dans le secteur manufacturier.

Durant cette période, la position du gouvernement fédéral à l'endroit du secteur manufacturier canadien s'est caractérisée, dans l'ensemble, par l'absence de politiques industrielles équilibrées et cohérentes; par une approche déséquilibrée relativement à l'exportation de marchandises non durables; par l'absence d'une politique monétaire, ce qui a exacerbé les fortes augmentations et les dépréciations de notre devise; et par un programme commercial international idéologique et naïf. À son moment le plus critique, cette absence de leadership a coïncidé avec la récession et la crise financière mondiale, et le secteur manufacturier canadien a perdu rapidement une grande partie de ses capacités, a subi d'énormes pertes d'emplois et une baisse des investissements. Tout cela a eu pour conséquence un changement structurel qui a amené le Canada à hypothéquer une trop grande partie des investissements de la prochaine génération.

Notre très important secteur des télécommunications a connu une situation semblable : le manque de politiques fondées sur des données probantes a causé des dommages importants et nous empêchés de profiter de certaines opportunités. La politique fédérale s'est concentrée sur des tentatives d'apparence aléatoire visant à encourager une plus grande concurrence au niveau des entreprises par le biais de la propriété étrangère, ce qui n'a encore livré aucun des résultats attendus chez les consommateurs, mais a en revanche préparé le terrain pour une perte permanente des capacités nationales et des emplois.

En dépit de ces mesures préjudiciables et de leurs conséquences, la résilience des entreprises canadiennes et de leurs travailleurs montre que les secteurs stratégiques du Canada conservent encore des avantages de classe mondiale : une qualité exceptionnelle, des niveaux records de productivité, une main-d'œuvre dévouée et hautement spécialisée et des structures de coûts compétitifs à l'échelle internationale. Les membres

d'Unifor s'intéressent vivement au succès de leurs industries et ils ont une longue expérience de partenariat avec leurs employeurs et les gouvernements dans le but d'accroître la productivité et l'innovation. Le nouveau gouvernement à Ottawa doit saisir ce moment pour que le Canada retrouve sa position de chef de file dans ces secteurs stratégiques de l'économie.

→ Questions spécifiques et recommandations

Montage et pièces d'automobiles

Le Canada abrite une industrie automobile très développée, étant l'un des centres de fabrication de pointe les plus enviés au monde. Au cours de la décennie précédente, l'absence presque totale d'un leadership soutenu en matière de politiques a été en partie responsable de la diminution de la part des investissements nord-américains et de la perte de 25 % des emplois dans ce secteur. Il ne faut pas oublier que le Mexique a ouvert huit nouvelles usines de montage depuis 2008, alors que le Canada en a perdu deux. Malgré ces baisses troublantes, le secteur de l'automobile canadien continue de profiter d'une qualité de classe mondiale, d'une main-d'œuvre hautement spécialisée, d'une base d'approvisionnement large et innovatrice et de coûts de production compétitifs. Les perspectives pour le marché automobile nord-américain demeurent solides et la dépréciation de notre devise, surévaluée pendant une longue période, améliore les possibilités d'investissements pour le Canada. Unifor a récemment élaboré un cadre conceptuel global pour orienter la politique du secteur de l'automobile du Canada, intitulé Garantir l'avenir de l'industrie automobile au Canada. Les principales recommandations pour ce secteur sont les suivantes :

- Mieux intégrer les efforts déployés par le fédéral et les provinces pour attirer des investissements et mettre en place un système de guichet unique pour attirer de nouveaux investissements dans les usines de montage et de pièces canadiennes.
- Veiller à ce que le Canada mette en place des incitations à l'investissement compétitives et efficaces, encadrées par des règles et des procédures conciliantes et des modalités judicieuses en matière de fiscalité et de taxes (en supprimant, par exemple, la taxe fédérale actuelle qui est facturée sur les incitatifs initiaux).
- Demander au Comité du commerce international de la Chambre des communes de commander une étude indépendante sur le déficit commercial de 10 milliards de dollars sur les produits automobiles avec le Mexique.
- Accroître le soutien financier accordé aux activités de recherche et développement de nouveaux produits automobiles et de nouvelles technologies et faire en sorte que la production canadienne en retire des retombées.
- Faire en sorte que les politiques du Canada relatives aux banques et aux taux d'intérêt prennent en compte l'importance de stabiliser le dollar canadien le plus près possible de sa juste valeur.
- Faire en sorte que la première priorité d'Exportation et développement Canada soit d'attirer et de soutenir des investissements dans les usines établies au Canada (et non à des usines étrangères).
- Adopter une approche prudente à l'égard du Partenariat transpacifique et s'engager à corriger les erreurs faites par le précédent gouvernement.

Aérospatiale

L'industrie de l'aérospatiale mondiale représente le sommet de la fabrication de pointe intensivement technologique, ayant des liens étroits avec les activités de recherche et développement à l'avant-garde. Le Canada est fier de son industrie de l'aérospatiale diversifiée, qui se trouve au troisième rang mondial quant à la production d'aéronefs civils. Il faudra déployer d'importants efforts pour renforcer et développer l'industrie, notamment en consolidant la prochaine génération de programmes de produits, en réglant nos déséquilibres dans le commerce aérospatial avec l'Europe et d'autres marchés importants et en exploitant les grandes ressources des industries métallurgiques stratégiques (comme l'aluminium et les matériaux légers) afin de tirer profit d'applications à valeur ajoutée dans l'aérospatiale et les secteurs manufacturiers connexes. Le Canada

doit également faire en sorte que les programmes de produits de classe internationale fabriqués au pays soient suffisamment soutenus, de leur conception jusqu'au marché. Recommandations d'Unifor :

- Utiliser les activités de recherche et de développement du gouvernement, ainsi que de soutien aux investissements, afin que les principaux programmes de mise au point de produits et la production soient effectués au Canada.
- Maximiser le contenu canadien, les retombées avantageuses et les compensations industrielles provenant des acquisitions d'aéronefs militaires et civils.
- Veiller à ce que le contrat de remplacement des aéronefs de recherche et de sauvetage vieillissants soit octroyé à une entreprise canadienne.
- Régler le déséquilibre commercial du Canada en demandant la réciprocité en matière de commerce étranger.
- Accroître le perfectionnement des compétences dans le secteur de l'aérospatiale.
- Offrir à Bombardier un soutien suffisant et opportun afin d'assurer leur stabilité au moment où leurs programmes clés, tels la SérieC et les avions Global 7000 et 8000 sont mis sur le marché.

Construction navale

Le Canada était autrefois une puissance majeure dans le domaine de la construction navale, mais les choses ont changé durant la période d'après-guerre. Nous avons éliminé les tarifs et libéralisé le commerce à l'avantage des producteurs étrangers (d'abord en Europe, puis en Asie), qui bénéficiaient d'importantes subventions gouvernementales et des avantages liés aux grandes entreprises. Ce n'est que par l'achat de nouveaux navires par le gouvernement que nous avons pu conserver une part raisonnable du travail, grâce aux pressions politiques exercées sur les politiciens à tous les niveaux pour conserver au Canada les emplois dans la construction navale. La Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale est un exemple de développement industriel réussi, comportant une politique des retombées industrielles et régionales novatrice qui fait en sorte que l'investissement des contribuables canadiens dans ces navires importants se reflète pleinement dans les nouveaux débouchés économiques au pays. Le gouvernement devrait copier cette approche judicieuse dans les achats qu'il effectue dans d'autres secteurs. Unifor recommande ce qui suit :

- Continuer à maximiser le contenu canadien grâce aux marchés publics, conformément à la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN).
- Améliorer la transparence et la réglementation de la sous-traitance et de l'externalisation de travaux conformément à la SNACN.
- Exiger un contenu canadien dans la construction de navires destinés à l'extraction des ressources au large des côtes.
- Mettre en œuvre une loi équivalente à la Jones Act des États-Unis pour assurer un contenu canadien proportionnel dans les échanges commerciaux internes et marins côtiers.

Équipement utilisé dans les transports publics

Les dépenses prévues pour de nouvelles infrastructures sont une bonne nouvelle, d'autant plus qu'on annonce également des dépenses de 20 milliards de dollars dans de nouvelles infrastructures de transport en commun au cours des dix prochaines années. Les réseaux de transport public seront un moteur essentiel dans la mise en œuvre d'améliorations de la qualité de vie des Canadiens, y compris la lutte contre les changements climatiques. Unifor croit que les nouveaux investissements en matière d'infrastructure – et plus particulièrement l'infrastructure des transports en commun – devraient de plus être rattachés à des objectifs de développement économique plus généraux. Les prescriptions relatives à l'achat de produits fabriqués au Canada et à la teneur en éléments d'origine locale rattachées aux nouveaux investissements sont des outils de création d'emplois et

de développement des compétences qui ont fait leurs preuves. Elles encouragent aussi le développement de compétences industrielles qui promeuvent la compétitivité des produits canadiens sur les marchés mondiaux. Les principales recommandations formulées pour ce secteur sont les suivantes :

- Prendre des dispositions pour que les équipements utilisés dans les transports en commun soient fabriqués au Canada.
- Exiger l'embauche de travailleurs locaux recrutés surtout parmi les communautés vulnérables (p. ex., les travailleurs racialisés, les jeunes travailleurs, les femmes exerçant un métier spécialisé, les Autochtones).

Télécommunications

Le précédent gouvernement a modifié la Loi sur les télécommunications afin de permettre aux radiodiffuseurs d'être sous la propriété d'entreprises étrangères, pourvu qu'elles représentent moins de 10 % du revenu annuel total du secteur. Une augmentation sur le marché canadien d'entreprises établies à l'étranger n'entraînera pas nécessairement une plus grande concurrence et ne se soldera pas non plus par des résultats positifs pour les consommateurs, mais elle risque d'encourager un plus grand nombre de fusions par les grandes entreprises étrangères. La propriété étrangère a de plus le potentiel de mettre en péril la culture et l'innovation canadiennes; elle soulève des questions au sujet de la sécurité nationale et de la protection des renseignements personnels; elle encourage la tendance de l'externalisation du travail; et elle a de réelles répercussions sur l'économie canadienne en général. Le spectre de fréquences radio devrait et peut être réservé pour les usages publics, et le gouvernement peut mettre en place des exigences lorsqu'il vend aux enchères des fréquences radio qui seront utilisées pour renforcer les économies locales et permettre aux Canadiens d'avoir accès à de bons services. Le gouvernement a reconnu l'importance des services de haute vitesse à large bande pour suivre l'évolution de l'économie numérique. La politique du Canada en matière de télécommunications doit viser l'intérêt du public en assurant aux Canadiens un accès égal aux services; pour y arriver, il faut combler le déficit infrastructurel et rendre les services plus abordables. Unifor recommande ce qui suit :

- Annuler les modifications apportées à la Loi sur les télécommunications concernant la propriété étrangère dans le projet de loi d'exécution du budget de 2012.
- Adopter une politique nationale sur le spectre de fréquences radio visant l'utilisation du spectre pour des objectifs d'intérêt public, y compris la réservation du spectre pour des usages publics créatifs et divers et des exigences pour les fréquences radio vendues aux enchères qui servent à renforcer les économies locales et à donner accès à des services de qualité.
- Élaborer un plan national qui reconnaît les télécommunications, y compris l'internet à haute vitesse, comme des entreprises de services publics et qui veille à ce que les services de télécommunications soient abordables et accessibles aux personnes de toutes les régions et de tous les revenus.

Fabrication à valeur ajoutée dans le secteur des ressources

La politique de développement économique du Canada doit viser de plus en plus à accroître sa part de la fabrication à valeur ajoutée liée à la transformation de notre énorme richesse en ressources naturelles. Bien que de nombreux éléments du leadership des politiques en matière de valorisation des ressources relèvent du ministre des Ressources naturelles, il est vital que le Canada adopte un cadre stratégique plus intégré en vue de développer nos secteurs manufacturiers secondaire et tertiaire à valeur ajoutée liés à la transformation des ressources.

Foresterie

L'industrie forestière intégrée du Canada, englobant la fabrication de pâtes et de papiers ainsi que la fabrication de bois d'œuvre et de produits ligneux, est en transition. Elle a connu d'incroyables défis au cours de la dernière décennie, notamment l'évolution rapide des marchés, des changements dans la demande des consommateurs qui délaissent

les journaux imprimés et les autres papiers au profit des technologies numériques, les terribles répercussions sur les exportations d'un dollar canadien surévalué, une crise financière et une récession mondiale. L'industrie a perdu le tiers de ses emplois en dix ans. Nous avons besoin de politiques globales conçues pour que l'exploitation des forêts soit traitée de plus en plus comme une industrie à valeur ajoutée. Unifor recommande ce qui suit :

- Soutenir les investissements qui assurent une transition vers des marchés en développement. Pour ce faire, le programme fédéral Investissements dans la transformation de l'industrie forestière doit être considérablement élargi.
- Veiller à ce que les politiques commerciales soutiennent des exportations de produits de la forêt de grande valeur, qu'elles veillent à ce que nous ne soyons pas la cible de mesures commerciales injustes et qu'elles contrôlent l'exportation de grumes non traitées.
- Adopter des politiques qui mettent en place des règles durables pour la coupe du bois, garantissant des investissements et des emplois tout en satisfaisant aux normes les plus strictes en matière d'environnement.
- Faire en sorte que l'hydroélectricité soit stable et tarifée de façon appropriée; moderniser l'infrastructure et le prix des transports, de même que leur accès.

Énergie

Il est urgent de mettre en œuvre une stratégie énergétique nationale d'une grande portée, qui permettrait aux Canadiens d'exploiter les vastes ressources énergétiques de leur pays de manière socialement responsable et durable pour l'environnement. Durant la dernière décennie, la politique fédérale dans le secteur de l'énergie s'est concentrée presque exclusivement sur l'exploitation des ressources en vue de les exporter dans le monde sans les transformer d'abord, ce qui n'a pas été suffisant pour mettre l'industrie dans une position favorable en vue d'une croissance durable et équilibrée et a permis à une trop grande part des nombreuses retombées de cette industrie de ne pas profiter à l'économie canadienne. Une stratégie énergétique nationale devrait englober les principaux éléments suivants :

- La création d'un réseau énergétique pancanadien pour que les ressources énergétiques du pays continuent de répondre aux besoins des consommateurs canadiens et de réduire la dépendance de l'est du Canada en énergie importée.
- Un plus grand engagement à raffiner et à transformer au Canada nos ressources pétrolières et gazières.
- Fixer un prix pour le carbone au moyen d'une taxe sur les émissions carboniques ou d'un système de plafonnement et d'échange.
- Le gouvernement fédéral doit prendre des mesures concrètes pour soutenir le développement de carburants de remplacement et de l'énergie verte.
- L'opposition aux projets de pipelines qui transportent le bitume non transformé aux fins d'exportation.
- Un moratoire sur les nouvelles techniques non classiques de fracturation hydraulique et de forage jusqu'à ce que soient résolues de façon satisfaisante les préoccupations des Premières Nations ainsi que celles qui sont liées à l'environnement et à l'approvisionnement énergétique.
- Un régime complet de redevances qui permettra aux Canadiens de profiter davantage des retombées économiques découlant de leurs ressources énergétiques.

Secteur métallurgique et minier

L'industrie des métaux et des mines est sujette à de brusques variations des prix causées par le super cycle des matières premières. Ce défi macroéconomique est gérable, à condition que le gouvernement mette en œuvre une stratégie efficace. Une vague sans précédent de prises de contrôle étrangères dans l'industrie depuis 2006

a entraîné la perte de la souveraineté industrielle et, par conséquent, diminué les retombées que retirent les Canadiens de leur richesse minérale. De nouveaux propriétaires comme Xstrata, U.S. Steel et Rio Tinto ont rapidement fermé des usines de transformation, attaqué les salaires et contraint des communautés entières par le chantage. Il est temps que le gouvernement fédéral se penche sur les échecs de sa politique des dix dernières années et qu'il adopte des politiques efficaces pour placer le Canada dans une position favorable en vue de la prochaine reprise. Unifor recommande ce qui suit :

- Renforcer l'« avantage net » rattaché aux prises de contrôle étrangères d'entreprises établies au Canada. Imposer aux investisseurs étrangers des seuils précis quant aux investissements, aux dépenses de R et D et, surtout, aux emplois. Cette mesure empêcherait les sociétés étrangères d'acquérir des entreprises et des actifs canadiens dans le but explicite de les fermer.
- Assurer la propriété, l'utilisation et le contrôle publics des ressources hydroélectriques, particulièrement en ce qui a trait aux usines d'extraction d'aluminium par fusion situées au Québec et en Colombie-Britannique. Étant donné l'importance capitale que revêt l'obtention d'électricité à bas prix pour la production d'aluminium, il est essentiel de conserver sous contrôle public les ressources hydroélectriques du Canada et que ces ressources soient utilisées pour le développement industriel et social.
- Imposer des conditions sur le contenu canadien dans le développement des ressources afin de veiller à ce que les entreprises achètent plus d'équipement et de services au Canada et atteignent des objectifs obligatoires dans la transformation des ressources au Canada.
- Percevoir des redevances plus élevées sur l'extraction des ressources non renouvelables afin d'appuyer l'ensemble du développement économique et social dans les communautés minières.

Conseils sectoriels en vue de la mobilisation des intervenants

Durant la dernière décennie, le Canada ne s'est pas engagé concrètement avec les parties intéressées et n'a adopté aucune politique efficace et fondée sur des données probantes, ce qui a provoqué des dommages incalculables à tous les aspects de notre tissu économique et social. Les pratiques exemplaires à l'échelle mondiale montrent qu'un engagement continu et concret de tous les intervenants est le meilleur moyen de mettre en place une politique en matière de développement industriel et économique efficace. Les entreprises, la main-d'œuvre, les organismes communautaires, les autres ordres de gouvernement et un grand nombre d'acteurs sociaux ont tous un rôle vital à jouer quand vient le temps d'élaborer des politiques efficaces. Or, la plupart des intervenants n'ont pas pu faire valoir leur point de vue, et le gouvernement fédéral précédent a en 2011 supprimé le financement à l'un des derniers forums plurilatéraux encore en place, les conseils sectoriels de RHDC. Ces conseils étaient des centres importants pour la discussion, la recherche et l'élaboration de politiques, bien que trop étroitement restreints aux questions relatives aux ressources humaines et au perfectionnement des compétences. Unifor recommande ce qui suit :

- Mettre sur pied de conseils sectoriels nationaux et plurilatéraux mandatés pour se pencher sur l'éventail complet des questions touchant les politiques industrielles et le développement économique.
- Ces nouveaux conseils sectoriels nationaux devront assurer l'égalité d'accès et de participation grâce à un soutien financier suffisant conçu pour essayer de résoudre les déséquilibres inhérents en matière de ressources parmi les divers intervenants.

Faillites

Les travailleuses et travailleurs paient le prix lorsque des lieux de travail ferment. Non seulement perdent-ils leur emploi et leur source de revenu, mais ils perdent aussi souvent les salaires qui leur sont dus, mais pas versés encore, ainsi que les indemnités de départ, la paie de vacance et de cessation d'emploi. En outre, dans plusieurs cas de faillite, le régime de retraite n'est pas pleinement capitalisé, alors les travailleurs et les retraités sont confrontés à des réductions de leurs prestations de retraite. Les avantages d'assurance collective sont perdus

aussi. Les travailleuses et travailleurs devraient être les premiers sur la liste pour récupérer leurs salaires et prestations de retraite perdus des actifs de la faillite d'un employeur. Le Programme de protection des salariés existant est aussi beaucoup trop limité. Unifor recommande ce qui suit :

- La législation sur l'insolvabilité devrait être amendée pour s'assurer que les insuffisances au régime de retraite prédominent sur les créanciers garantis, ou le gouvernement fédéral devrait au moins examiner avec les provinces l'idée de mettre sur pied un fonds de garantie des prestations de retraite administré par le gouvernement.
- Un employé devrait avoir droit de déposer une demande au Programme de protection des salariés pour toutes les sommes qui lui sont dues, peu importe le moment de la dette accumulée, et il ne devrait pas y avoir d'ordre de priorités des demandes en vertu du Programme de protection des salariés.

Préparé par : Service de recherche d'Unifor

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :
Service de la mobilisation des membres et
de l'action politique d'Unifor

politicalaction@unifor.org

416-718-8493

1-800-268-5763 poste 8493

Unifor.org

